

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:

Restaurants Gengis Khàn SA en liquidation, Thônex
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision:

29.01.2004
4.

Echéance de préavis des créances:

17.03.2004
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

c/o Claude Marcet, chemin de Lacolat, 1226 Thônex
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société à l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.
- Etude de Me Pierre Natural; notaire

1207 Genève
- (02114366)